

Procès-verbal du conseil d'administration de février 2026

Rencontre du 28 février 2026

Présences: Maurice Pouliot, Francine Faille

Absences : Jacques Trottier

26.02.09

Suite à l'estimation de nos dépenses pour les mois d'hiver et à l'examen de nos liquidités et de nos projets pour 2026,

Il est décidé de confirmer qu'une somme, d'un total de 50,000\$, sera transférée du fonds d'administration au fonds de prévoyance. Un placement sera pris pour un an au taux de 2,95%.

Adopté à l'unanimité.
